

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-3033 (Rect)

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve

ARTICLE 5

Rédiger ainsi l'alinéa 23 :

« J. Le I *bis* du chapitre I^{er} du titre II de la deuxième partie du livre premier est abrogé »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel